



MINISTERE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE  
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 12 MAR 2013

DECISION 000 007 89 /ANAC/DCSC/DAJR

**Relative à la qualification du personnel chargé de  
l'exécution de tâches spécialisées comme le soudage  
et le contrôle non destructif (NDT) « RACI 4012 »**

**LE DIRECTEUR GENERAL**

- Vu la Convention relative à l'aviation civile internationale signée le 07 décembre 1944 et entrée en vigueur en ce qui concerne la République de Côte d'Ivoire le 30 novembre 1960, et notamment l'annexe 8 à ladite convention ;
- Vu le Règlement n° 01/2007/CM/UEMOA du 6 avril 2007 portant adoption du Code communautaire de l'Aviation Civile des Etats membres de l'UEMOA ;
- Vu l'Ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire ;
- Vu le Décret n° 2008-09 du 23 janvier 2008 portant réglementation de la sécurité aérienne;
- Vu le Décret n° 2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile », en abrégé ANAC ;
- Vu l'Arrêté n° 00027/MT/CAB du 25 janvier 2008 fixant les modalités d'application du Décret n° 2008-09 du 23 janvier 2008 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu la Décision d'attente n° 058/MT/CAB du 27 juin 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) ;

Sur proposition de la Direction du Contrôle de la Sécurité et de la Certification (DCSC) et après avis de la Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR);

Considérant les nécessités de service ;

# DECIDE

## TITRE I – QUALIFICATION POUR LE SOUDAGE

### Article 1<sup>er</sup> : Généralités

La norme reconnue officiellement pour les activités de soudage est la norme ISO 24394 « Soudage pour applications aérospatiales – Epreuves de qualification pour soudeurs et opérateurs – Soudage par fusion de composants métalliques ».

Les certificats de qualification pour travaux de soudage d'éléments métalliques d'aéronef ou composants d'aéronef doivent être délivrés ou revalidés par un organisme d'examen agréé.

Les épreuves de qualification doivent être réalisées conformément aux dispositions de la norme ISO 24394.

### Article 2 : Validité, revalidation et suspension de la qualification

Les conditions de validité, de revalidation et de suspension de la qualification sont fixées dans la norme ISO 24394 susmentionnée.

### Article 3 : Dossier du personnel qualifié

Le soudeur agréé doit transmettre à l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) une copie de son certificat de qualification dans les trente jours qui suivent l'obtention de celui-ci.

Le Service des licences de l'ANAC tient à jour le fichier du personnel disposant d'une qualification pour effectuer des travaux spécialisés de soudage sur aéronefs ou composants d'aéronef.

## TITRE II – QUALIFICATION POUR LE CONTRÔLE NON DESTRUCTIF (NDT)

### Article 4 : Généralités

La norme reconnue officiellement pour les activités NDT est la norme EN 4179 « Qualification et approbation du personnel pour le contrôle non destructif ».

+

Le programme de qualification est défini dans la norme susmentionnée EN 4179.

Le certificat de qualification pour la réalisation du contrôle non destructif autre que le contraste des couleurs sur un aéronef ou composant d'aéronef doit être délivré en accord avec les exigences de la norme EN 4179.

#### **Article 5 : Validité, revalidation et suspension de la qualification**

La validité et les conditions de revalidation de la qualification sont fixées dans la norme EN 4179.

#### **Article 6 : Dossier du personnel qualifié**

Les organismes de maintenance agréés et les organismes de gestion de maintien de la navigabilité doivent tenir à jour le dossier du personnel qualifié.

### **TITRE III – EXECUTION**

#### **Article 7 : Textes abrogés**

Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires à la présente décision.

#### **Article 8 : Date d'effet**

La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.



**P.J.** : Relative à la qualification du personnel chargé de l'exécution de tâches spécialisées comme le soudage et le contrôle non destructif (NDT) « RACI 4012 »

**Ampliations** :